

Réserve Naturelle Régionale



TOURBIÈRE DES SAISIES BEAUFORTAIN VAL D'ARLY



Site Natura 2000

TOURBIÈRE ET LAC DES SAISIES



RAPPORT D'ACTIVITÉ – Année 2019



Introduction.....	3
I Programmation et réalisations 2019.....	4
I.1 Programme global.....	4
I.1.1 Fonctionnement.....	4
I.1.2 Investissement	5
I.1.3 Renouvellement du document unique de gestion.....	5
I.2 Bilan technique détaillé par action	5
I.2.1 Animation au titre de la RNR et de Natura 2000	5
I. 2. 2 Suivis, inventaires et études scientifiques, projets de recherche	9
I. 2. 3 Travaux (équipements d'accueil et entretien)	22
I.2. 4 Pédagogie et information.....	24
I. 2. 5 Surveillance	28
I.3 Synthèse du suivi des autorisations.....	30
I.4 Synthèse du suivi des infractions.....	31
I.5 Renouvellement du document unique de gestion	31
II Bilan chiffré : moyens et coûts	32
II.1 Moyens humains.....	32
II.2 Moyens financiers.....	32
II.3 Coûts de réalisation	33
III Perspectives 2020.....	33
III.1 Programmation des actions 2020.....	33
III. 2 Moyens humains 2020.....	34
III. 3 Moyens financiers 2020.....	35
Conclusion	36
Annexes jointes à ce rapport.....	37
Annexes dématérialisées, consultables sur le site internet de la Réserve naturelle	37

Introduction

L'année 2019 est l'avant-dernière année de l'actuel plan de gestion. Un programme dense était prévu, principalement avec la poursuite et l'achèvement d'actions déjà entamées dans les années précédentes, mais aussi le début du travail de renouvellement du document de gestion. La co-gestion entre SIVOM des Saisies et ONF Savoie s'est poursuivie, toujours avec une bonne fluidité, et une équipe inchangée. Une nouvelle référente Région, Bertille Clavel, a succédé à Agnès André au dernier trimestre 2019, après quelques mois d'intérim.

Voici quelques faits marquants de cette année 2019 :

- domaine scientifique : plusieurs **inventaires naturalistes, études, mise en place de suivis ont été achevés** (lépidoptères, reptiles, fonctionnement hydrologique, suivi d'espèces flore patrimoniale), d'autres sont encore en cours (habitats, services écosystémiques). La RNR a également fait l'objet d'une **étude de Master 1 de géographie, sur le thème de l'acceptation sociale** de cet espace protégé ;
- domaine de l'accueil du public : de nouveaux supports et animations ont été développés et la **rénovation du sentier des Arpelières** a été menée à bien ;
- domaine de la protection et de la réglementation : la **signalétique** du site a été mise à jour et commandée, les travaux d'entretien de milieux ouverts ont commencé ;
- domaine de la gouvernance : **la démarche d'intégration à un conseil scientifique commun** à deux autres réserves naturelles tourbeuses (situées en Isère) a progressé et **plusieurs réunions de concertation** pour le renouvellement du plan de gestion ont été réalisées.



Inventaire lépidoptères - photo A-C. Dick



Visite d'inauguration du sentier des Arpelières - photo P. Bibollet-Ruche

I Programmation et réalisations 2019

I.1 Programme global

Les tableaux ci-après reprennent la liste exhaustive d'actions qui était prévue fin 2018 pour l'année 2019. Cette liste diffère légèrement des prévisions du document unique de gestion. En effet, au fil du temps certaines actions se décalent d'une année à l'autre ; un petit nombre sont reportées ultérieurement voire abandonnées, principalement pour des raisons d'évolutions au-delà du cadre de la réserve (ex. nouveau Plan Régional d'Actions Odonates) ou de faisabilité.

I.1.1 Fonctionnement

Code	Actions	Responsable
Suivis scientifiques		
SE.9	Mettre en place un protocole de suivi du Nacré de la canneberge (report partiel 2018)	ONF
SE.14	Réaliser un comptage des coqs chanteurs par le personnel de la réserve sur 3 demi-journées par an	ONF
SE.15	Mettre en place et suivre un protocole de suivi du dérangement du tétras lyre pragmatique et stable dans le temps	ONF
SE.17	Mettre à jour annuellement la base de données SERENA	ONF
SE.18	Définir et mettre en œuvre des outils simples de suivi (fréquentation, satisfaction, perception, impacts sur le milieu)	SIVOM
Projets de recherche		
RE.1	Développer les relations et d'éventuels partenariats avec les personnes ressource des organismes de recherche départementaux et régionaux	ONF
Police et surveillance		
PO.1	Assurer une surveillance générale quant au respect de la réglementation de la RNR et des bonnes pratiques liées aux habitats tourbeux, habitats forestiers et autres habitats d'intérêt communautaire	ONF/SIVOM
PO.2	Réaliser des tournées de sensibilisation et de surveillance régulières auprès du public par des agents commissionnés (sensibilisation / répression), renforcées en période sensible	ONF/SIVOM
Communication et pédagogie		
PI.1	Mettre en place et réaliser des animations tous publics	SIVOM
PI.2	Mettre en place et réaliser des animations pour les enfants	SIVOM
PI.3	Développer les animations de type évènementiel	SIVOM
PI.4	Créer et faire vivre un support internet	SIVOM
PI.9	Animer la maison de la réserve	SIVOM
PI.11	Intégrer aux supports existants l'information sur la réglementation	SIVOM
PI.12	Faire le lien entre les avancées sur la connaissance scientifique de la réserve et la qualité de l'information du public	SIVOM
Travaux d'entretien		
TE.4	Entretien de l'ensemble des équipements présents à l'intérieur de la réserve naturelle	SIVOM
Équipements d'accueil		
EA.2	Implanter des toilettes à proximité du sentier des Arpelières et en organiser la gestion	SIVOM
Animation		
AN.1/2/3/4/5	Planifier, coordonner et suivre les opérations du document unique de gestion	ONF/SIVOM
	Gérer les relations internes et l'équipe technique de la réserve naturelle	ONF/SIVOM
	Assurer la gestion administrative, comptable et financière de la réserve naturelle et du site Natura 2000 (dont la recherche de financements)	ONF/SIVOM
	Gérer les relations avec les acteurs locaux, institutionnels et les réseaux	ONF/SIVOM
	Rendre compte annuellement des activités des co-gestionnaires	ONF/SIVOM
AN.6	Réaliser l'animation technique de la RNR et du site Natura 2000	ONF/SIVOM
AN.7	Mettre en place un partenariat avec les accompagnateurs en moyenne montagne pour l'accueil humain (visites guidées, ateliers...)	ONF/SIVOM

I.1.2 Investissement

Code	Actions	Responsable
Suivis scientifiques		
SE.2	Suivre la dynamique hydrologique de la nappe (mise en place et suivi de l'indicateur Rhomeo I03) - <i>report partiel 2018</i>	ONF
SE.8	Mettre en place un protocole de suivi de l'andromède et de la canneberge à petits fruits	ONF
SE.10	Rendre plus fonctionnel le suivi de l'évolution des trous d'eau et définir un "optimum" souhaité	ONF
SE.12	Adapter et mettre en place le protocole de suivi du trientale d'Europe	ONF
Etudes et inventaires		
ET.1	En concertation avec les propriétaires et principaux usagers, étudier et proposer un périmètre de forêt à laisser en évolution naturelle – <i>Report partiel 2018</i>	ONF
ET.2	Faire réaliser et interpréter un modèle numérique de terrain de la réserve naturelle à partir d'une prospection LIDAR (cartographie par laser aéroporté) afin de visualiser les écoulements et d'approcher plus finement la dynamique des habitats - <i>Report partiel 2018</i>	ONF
ET.3/4	Actualiser la cartographie des habitats naturels sur l'ensemble de la RNR en prenant en compte les bryophytes - <i>Report partiel 2018</i>	SIVOM/ONF
	Compléter l'inventaire de l'état initial des espèces végétales, géolocaliser les espèces à enjeux et réfléchir à l'utilisation de bryophytes comme bio-indicateurs - <i>Report partiel 2018</i>	
IN.3	Réaliser un état initial sur les reptiles – <i>Report partiel 2018</i>	ONF
Equipements d'accueil		
EA.4	Rénover le sentier des Arpelières – <i>Report partiel 2018</i>	SIVOM
Pédagogie et information		
PI.6	Réaliser des panneaux d'exposition transportables sur la réserve et le site N2000 et faire « tourner » l'exposition sur différents lieux en lien avec le territoire	SIVOM
PI.8	Concevoir, organiser et aménager un lieu d'accueil saisonnier spécifique à la RNR	SIVOM

I.1.3 Renouvellement du document unique de gestion

Les actions prévues sur 2019 étaient les suivantes :

Actions	Responsable
Evaluation du document unique de gestion 2016-2020	ONF
Recherches bibliographiques/échanges techniques	
Réunions de concertation : 3 groupes de travail	

I.2 Bilan technique détaillé par action

I.2.1 Animation au titre de la RNR et de Natura 2000

Voir page suivante.

Code	Action	Taux de réalisation
AN.1/2/ 3/4/5	Planifier, coordonner et suivre les opérations du document unique de gestion	100 %
	Gérer les relations internes et l'équipe technique de la réserve naturelle	
	Assurer la gestion administrative, comptable et financière de la réserve naturelle et du site Natura 2000 (dont la recherche de financements)	
	Gérer les relations avec les acteurs locaux, institutionnels et les réseaux	
	Rendre compte annuellement des activités des co-gestionnaires	
AN.6	Réaliser l'animation technique de la RNR et du site Natura 2000	100 %
AN.7	Mettre en place un partenariat avec les accompagnateurs en moyenne montagne pour l'accueil humain (visites guidées, ateliers...)	50 %

AN.1 à 5 – Animation générale du site

L'animation générale du site par les 3 personnels (garde-technicien ONF, garde animateur SIVOM et conservatrice ONF) s'est traduite notamment par :

- des contacts réguliers en équipe sur le terrain, en salle ou téléphoniques ;
- de nombreux contacts informels avec les acteurs locaux, institutionnels et réseaux ;
- la tenue d'un comité consultatif/comité de pilotage de la RNR et du site Natura 2000 le 25 juin 2019 en salle à Crest-Voland, avec des interventions variées ;
- la préparation, concertée entre les membres de l'équipe, du présent rapport d'activité ;
- le montage de dossiers de demande de subvention, la gestion administrative et financière ;
- l'animation ou la participation à de nombreuses réunions concernant la RNR et le site Natura 2000, récapitulées dans le tableau suivant. Notamment, on remarque en 2019 davantage de sollicitations de l'équipe RNR/N2000 pour sa participation à des journées concernant le territoire élargi (Arlysère notamment) ;
- la participation à un stand de présentation, parmi toutes les autres RNR de la région, dans les locaux de la Région AURA à Lyon ;
- la participation de l'équipe RNR au tournage d'un reportage de TV5 Monde à propos du patrimoine culturel et naturel du territoire du Beaufortain.

Tournage reportage TV5 Monde - photo B. Alegot



Date	Objet	Acteurs concernés
29/01/2019	Réunion avec moniteurs/monitrices de ski	ESF, ESI
28/03/2019	Stand de présentation de la RNR au siège de la région AURA à Lyon	Région AURA
03/04/2019	Réunion avec Cécile BLANC (université de Savoie) pour l'étude sur l'attractivité du territoire Arlysère	Arlysère
16/04/2019	Réunion annuelle de planification avec élus	Elus référents Sivom et N2000, Région AURA, DDT 73
30/04/2019	Réunion annuelle avec OTs	OT Saisies, OTI Val d'Arly
10/05/2019	1 ^{ère} réunion technique pour le PCAET d'Arlysère	Large panel d'acteurs du territoire
20/06/2019	Tournage du reportage pour TV5 Monde	TV5 Monde
16/09/2019	Inauguration du sentier des Arpelières	Membres du comité consultatif, financeurs, élus locaux, autres invités ponctuels
17/09/2019	Réunion avec Club des sports pour manifestation biathlon	Club des sports des Saisies
30/09/2019 et 03/10/2019	Visite du nouveau sentier des Arpelières avec le personnel des OTs	OT Saisies, OTI Val d'Arly
10/10/2019	Participation à la journée « Biodiversité » sur le secteur de Roselend, projet Roselend	Large panel d'acteurs du territoire
06/11/2019	2 ^{ème} réunion technique pour le PCAET d'Arlysère	Large panel d'acteurs du territoire
21/11/2019	Réunion annuelle avec SPL	SPL

Remarque : cette liste ne comprend pas les réunions propres à la réalisation de chaque action, menées par le co-gestionnaire en charge de l'action.

AN.6 - Réaliser l'animation technique de la RNR et du site Natura 2000

Cette action a consisté en :

- une veille bibliographique constante sur les thématiques qui concernent la réserve et le site Natura 2000 ;
- la mise à jour de pôles de données (hors données SERENA) : Base de Données Naturaliste de l'ONF ;
- la participation physique à des formations, séminaires ou réunions techniques de réseau résumées dans le tableau suivant.
- le suivi des démarches pour l'intégration de la RNR dans un Conseil scientifique commun aux RNN du Lac Luitel et du Grand Lemps.

Type	Thème	Personnels concernés
Formations en lien direct avec la gestion du site	Pas de formation spécifique en 2019.	–
Réunions techniques de réseau	Réunion institutionnelle des RN d'AURA, Lyon (14/02)	Conservatrice
	Réunion des animateurs Natura 2000, Lauzière (27/05)	Conservatrice
	Congrès Réserves Naturelles de France, Le Monetier les Bains (7 et 8/06)	Conservatrice
	Rencontre annuelle des RNs de AURA, Méribel (7 et 8/11)	Garde animateur
Séminaires techniques divers	Séminaire Services écosystémiques, Le Bourget-du-Lac (11/02), Atelier RNF Forêts tourbeuses, Frasné (09/04), Rencontres Espaces Naturels Protégés et Recherche, Annecy (18/04)	Conservatrice
	Rencontres Petites chouettes de montagne, Florac (18 et 19/10)	Garde animateur

Certaines de ces actions sont détaillées au § 1.2.2, action « RE-1 », qui est en partie liée à l'animation technique.

Il est à noter que le SIVOM, en soutien logistique aux actions scientifiques menées sur le site, a renouvelé sa mise à disposition d'un logement pour les naturalistes en mission sur plusieurs jours sur le site. Ce service est extrêmement apprécié des intervenants.

AN.7 - Mettre en place un partenariat avec les accompagnateurs en moyenne montagne pour l'accueil humain (visites guidées, ateliers...)

Il n'y a pas eu de journée de formation organisée en 2019. Néanmoins, sur sollicitation de Cyriel Tonin, représentant des AEM au sein du comité consultatif, une visite du sentier des Arpelières (présentation du fonctionnement de la RNR, des enjeux de préservation, ...) a été réalisée le 20/09/2019 dans le cadre de l'UF2 de la formation d'Accompagnateur en Montagne.

I. 2. 2 Suivis, inventaires et études scientifiques, projets de recherche

Code	Actions	Taux de réalisation
Suivis scientifiques		
SE.2	Suivre la dynamique hydrologique de la nappe (mise en place et suivi de l'indicateur Rhomeo I03) - <i>report partiel 2018</i>	100 %
SE.8	Mettre en place un protocole de suivi de l'andromède et de la canneberge à petits fruits	100 %
SE.9	Mettre en place un protocole de suivi du Nacré de la canneberge - <i>Report partiel 2018</i>	100 %
SE.10	Rendre plus fonctionnel le suivi de l'évolution des trous d'eau et définir un "optimum" souhaité	70 %
SE.12	Adapter et mettre en place le protocole de suivi du trientale d'Europe	100 %
SE.14	Réaliser un comptage des coqs chanteurs par le personnel de la réserve sur 3 demi-journées par an	100 %
SE.15	Mettre en place et suivre un protocole de suivi du dérangement du tétras lyre pragmatique et stable dans le temps	100 %
SE.17	Mettre à jour annuellement la base de données SERENA	100 %
SE.18	Définir et mettre en œuvre des outils simples de suivi (fréquentation, satisfaction, perception, impacts sur le milieu)	10 %
Projets de recherche		
RE.1	Développer les relations et d'éventuels partenariats avec les personnes ressource des organismes de recherche départementaux et régionaux	100 %
Etudes et inventaires		
ET.1	En concertation avec les propriétaires et principaux usagers, étudier et proposer un périmètre de forêt à laisser en évolution naturelle – <i>Report partiel 2018</i>	85 %
ET.2	Faire réaliser et interpréter un modèle numérique de terrain de la réserve naturelle à partir d'une prospection LIDAR (cartographie par laser aéroporté) afin de visualiser les écoulements et d'approcher plus finement la dynamique des habitats - <i>Report partiel 2018</i>	100 %
ET.3/ 4	Actualiser la cartographie des habitats naturels sur l'ensemble de la RNR en prenant en compte les bryophytes - <i>Report partiel 2018</i>	90 %
	Compléter l'inventaire de l'état initial des espèces végétales, géolocaliser les espèces à enjeux et réfléchir à l'utilisation de bryophytes comme bio-indicateurs - <i>Report partiel 2018</i>	
IN.3	Réaliser un état initial sur les reptiles – <i>Report partiel 2018</i>	100 %

SE.2 –Suivre la dynamique hydrologique de la nappe (mise en place et suivi de l'indicateur RhoMeO I03)

Un dispositif de suivi du niveau de nappe d'eau (suivi piézométrique), a été installé à l'automne 2018, couvrant une certaine diversité de situations topographiques, hydrologiques et géomorphologiques. Ce dispositif comprend 5 sondes enregistreuses automatiques que l'on peut relier à un ordinateur via un câble, pour le relevé périodique des données. Ces sondes possèdent une très grande autonomie et effectuent des mesures en continu. La première remesure a eu lieu le 10/09/19.



Relevé sonde - Photo A-C. Dick

L'analyse qui suit a été réalisée avec l'aide de Jérôme Porteret (représentant CEN 73 au comité consultatif, proposé pour la présidence du futur conseil scientifique de la RNR).

Les relevés sont visualisables sous forme de graphique. La donnée représentée est la profondeur de nappe par rapport au niveau du sol (niveau 0, en pointillé rouge sur les graphiques). La lecture se fait donc de la façon suivante : plus le trait de nappe est bas sur le graphique, plus il correspond à une nappe d'eau proche de la surface (une valeur à 0,1 indique la présence de la nappe à 0,1 m soit 10 cm en-dessous de la surface du sol). Si le trait de nappe correspond à une valeur négative, cela indique une période de submersion par une nappe d'eau, au-dessus de la surface du sol.

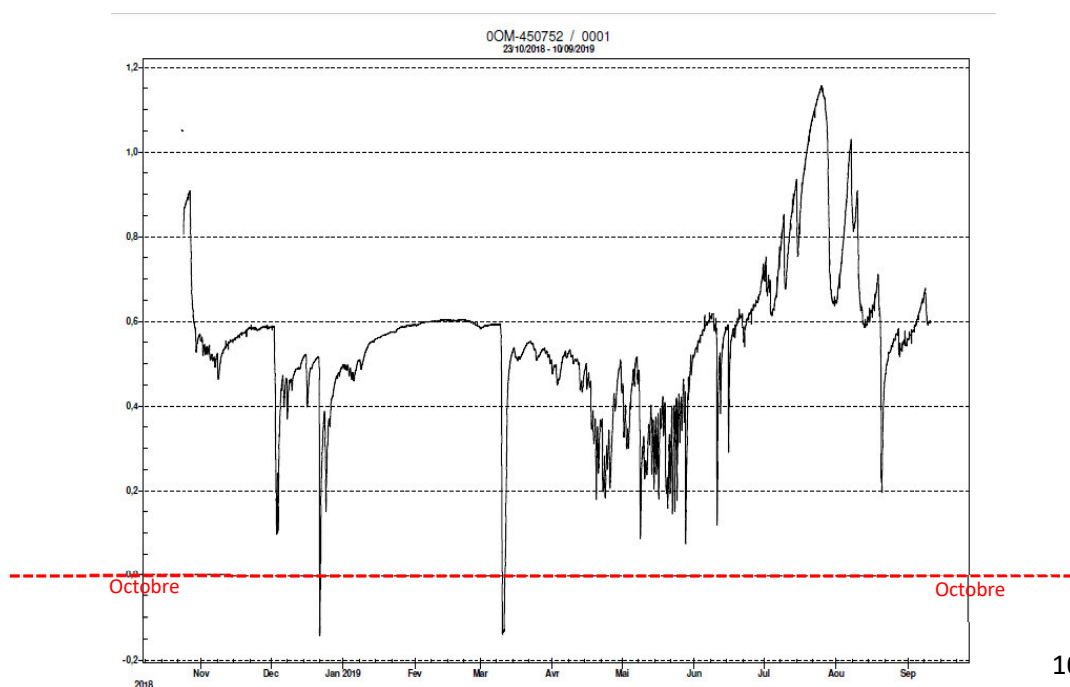
Sur une année de relevé, on peut déjà faire quelques observations, même si le principal intérêt de cette instrumentation est d'accumuler des données sur plusieurs années afin d'avoir des tendances d'évolution de la situation hydrologique dans les endroits sondés, et par extrapolation, dans l'ensemble de la zone humide. Attention, les premiers jours voire premières semaines suivant l'installation des sondes ne doivent pas être pris en compte, l'eau pouvant mettre longtemps à pénétrer dans le tube du fait de la très faible perméabilité horizontale de la tourbe.

Ces relevés doivent être remis dans le contexte climatique général de la période considérée, par rapport. Ici, en ne traitant que les mois complets de mesure, c'est à dire de novembre 2018 à fin août 2019, la période analysée aura été :

- plutôt sèche, puisqu'elle se classe, avec 1155,9 mm, en 13e position sur les 19 dernières années pour le total des précipitations ;
- moyenne pour les températures (4,62°C, 10e position), mais avec une amplitude thermique entre les moyennes des températures maximales (7e position) et minimale (15e position) la plus importante sur les 19 dernières années (9,34°).

Pour prendre un exemple, sur ce relevé de la sonde 4, placée au sud-est du site, en zone tourbeuse basse ouverte en contexte un peu perturbé (drains, buses, piste de ski), on peut noter :

- 2 brèves périodes de submersion en décembre et mars. Elles peuvent être liées à des précipitations en parallèle d'une fonte rapide de neige ;
- Un niveau de nappe assez fluctuant sur l'année, le niveau le plus bas étant atteint à la fin juillet avec 1,15 mètres de profondeur ;
- Des « saisons » marquées : nappe entre 40 et 60 cm en moyenne de novembre à mi-avril ; entre 15 et 50 cm en moyenne de mi-avril à fin mai, ce moment correspondant à la fonte des neiges, puis de 50 cm à 1,15 m entre juin et septembre.



La dynamique saisonnière de la nappe peut être traduite ainsi : à partir de mai, lorsque l'évapotranspiration (ETP) de la végétation dépasse les précipitations, la nappe s'abaisse. En l'absence d'ETP, les apports de précipitations font monter la nappe de façon importante (début décembre 2018), sauf lorsqu'il s'agit de précipitations neigeuses (fin décembre, janvier et février 2019). On retrouve cette saisonnalité sur toutes les courbes, avec des variations entre sondes au niveau des bornes des grandes saisons, des valeurs de niveau de nappe et de l'amplitude des fluctuations.

Les graphiques des niveaux de nappe pour 3 autres sondes sont reportés dans le tableau ci-après. La sonde n°1, de la Palette a subi une dégradation involontaire au 1^{er} semestre 2019 (remise en place le 24/06/19), ses résultats ne sont malheureusement pas interprétables.

N° sonde	Graphique nappe
<p>N°2 – Grand marais - situation topographique basse, à la confluence d'écoulements, en contexte peu perturbé : Grand Marais, NE du site (n°2)</p>	
<p>N°3 – Nord Ouest du site, en situation topographique intermédiaire, sur épaisseur de tourbe plus réduite, en interface forêt/tourbière ouverte (sous couvert léger en pessière à sphaignes)</p>	
<p>N° 5 – Moitié sud du site – Zone tourbeuse ouverte en contexte perturbé (entre pistes de ski et fossés) :</p>	

Les principales différences qui apparaissent selon les sondes sont les suivantes :

- hauteur moyenne de nappe (d'après relevé brut à partir du 01/11/18)
La sonde 3 (Nord Est) présente le niveau moyen le plus bas, entre 80 et 95 cm de profondeur ; les sondes 4 (sentier flore) et 5 (Sud) traduisent un niveau intermédiaire, à environ 60 cm , la sonde 2 (Grand marais) présente un niveau moyen assez proche de la surface (25 cm).
- amplitude des variations sur une année (= battance annuelle de la nappe).
Le régime le plus stable en termes hydrologiques semble être celui à proximité de la sonde 2, en situation peu perturbée, réceptacle d'un grand nombre d'écoulements venant de l'amont : nappe fluctuant entre 5 et 45 cm de profondeur, variations de faible amplitude, saisonnalité présente mais peu marquée. A contrario, le régime observé dans la sonde 4 montre les plus grandes variations.
- amplitude des variations mensuelles
Les sondes 4 et 5 enregistrent des variations de grande amplitude à l'intérieur de certains mois, le niveau d'eau pouvant baisser ou remonter en un temps très court de plusieurs dizaines de cm. Pour les sondes 2 et 3 ce phénomène de « dents de scie » est moins marqué.
- bornes des périodes de hautes et basses eaux
Selon les sondes, par exemple, la chute du niveau d'eau marquant le début de saison « sèche », où l'évapotranspiration devient supérieure aux précipitations, se fait plus ou moins tôt. Pour les sondes 3, 4, 5, cela commence vers la mi-juin, et fin juin pour la sonde du Grand Marais.

Tous ces éléments traduisent donc déjà un gradient de fonctionnement bien marqué entre les sondes, d'une zone bien saturée en permanence (sonde 2 du Grand marais) à une zone connaissant des variations plus importantes (sonde 4 proche dépression du Sentier Flore). Les sondes 3 et 5, aux comportements intermédiaires assez similaires montrent toutefois un décalage intéressant à comprendre, sans doute lié à la fonte de la neige plus ou moins précoce (remontée de la courbe de la sonde 5 dès janvier), à des circulations d'eau dans la tourbe et/ou à l'importance du couvert arboré (niveau plus stable au printemps et remontée de la nappe plus importante en été de la sonde 3).

A l'avenir, avec plus d'une année complète de données, il sera possible d'analyser les relevés des sondes sous forme de graphique standardisé de distribution des niveaux de nappe issu de la boîte à outils Rhomeo.

SE. 8 – Mettre en place un protocole de suivi de l'Andromède à feuilles de polium et de la Canneberge à petits fruits

SE. 12 – Adapter et mettre en place le protocole de suivi du Trientale d'Europe

Ces deux actions ont été réalisées simultanément, leurs objectifs et modalités étant très proches. Le rapport, contenant des données sensibles, n'est accessible que sous certaines conditions.



Relevé dans quadrat - Photo AC. Dick

Le site porte une responsabilité importante dans la conservation de ces 3 espèces patrimoniales, aux niveaux départemental, régional et national. L'installation (ou l'adaptation) d'un protocole de suivi vise notamment à mieux évaluer leur répartition spatiale, leur dynamique au fil du temps ainsi qu'à mieux comprendre leur écologie et leurs exigences afin de pouvoir éventuellement favoriser leur maintien. Notamment, une meilleure connaissance de la sensibilité de ces espèces par rapport à la fermeture et à l'assèchement des milieux permettra peut-être d'agir en leur faveur.

Ce protocole a été mis au point par le Conservatoire Botanique National Alpin (Véronique Bonnet, Ornella Kristo et Pauline Debay). Le rapport complet de cette étude n'a pas été annexé au présent rapport d'activité en raison des données sensibles qu'il contient.

Un suivi à deux niveaux, robuste statistiquement, a été proposé :

- suivi tous les 10 ans par grandes mailles (réseau défini de carrés de 25 m x 25 m), où la présence ou l'absence de chaque espèce est notée ;
- suivi tous les 5 ans par quadrats (= cadre d'1 m x 1 m subdivisé en sous-quadrats) positionnés aléatoirement dans les mailles de présence où l'on détermine la fréquence des espèces et les conditions écologiques s'appliquant dans le quadrat.

Les principales conclusions de ce rapport sont les suivantes.

Evolution des espèces par rapport aux données anciennes disponibles (depuis 1990)

Ce constat est à considérer avec précaution, l'imprécision spatiale et les différences de pression d'observation des données anciennes pouvant fausser ces interprétations.

- Andromède : une dynamique plutôt favorable avec deux fois plus de mailles de présence trouvées par rapport aux anciennes données ;
- Canneberge : une régression importante observée par rapport aux données anciennes (environ 2,5 fois moins de mailles de présence), dynamique plutôt défavorable et préoccupante, qui a pu être causée par la construction de pistes de ski et l'assèchement de certains secteurs ;
- Trientale : une dynamique plutôt stable avec des mailles supplémentaires découvertes par rapport aux anciennes données.

Conclusions sur le comportement de chaque espèce

L'étude montre que les 3 espèces présentent des similitudes dans leurs exigences écologiques et leur vulnérabilité :

- elles sont presque toujours associées avec des sphaignes de fort recouvrement ;
- les quadrats étudiés correspondent à des conditions de fort éclaircissement en moyenne (90 % environ) ;

- les facteurs de menaces identifiés lors de l'étude sont quasiment les mêmes pour les 3 espèces (les seuils de tolérance pouvant varier entre les 3 espèces, la canneberge étant peut-être plus sensible) : tassement et décapage lors de l'entretien des pistes de ski (sur lesquelles on peut rencontrer les 3 espèces), fermeture du milieu, ombrage, tendance à l'assèchement.

L'Andromède et la Canneberge présentent encore plus de points communs dans leurs exigences. Fréquemment rencontrées ensemble, elles sont majoritairement associées à des habitats de landine à éricacées (airelles, myrtille...), en situation plane. La proportion d'arbres ou arbustes de plus de 3 m dans leur environnement immédiat est variable, pouvant aller de 0 à 65 %. Ces deux espèces semblent supporter des proportions d'éricacées de petite taille assez importantes (jusqu'à 70 % de recouvrement ligneux observé dans les quadrats).

Le Trientale se distingue des deux autres espèces dans ses exigences, bien qu'il se retrouve parfois sur les mêmes zones. Il se rencontre majoritairement en prairie humide avec peu de ligneux. Il est très peu compétitif par rapport aux éricacées (recouvrement toujours <15 % dans les quadrats étudiés) et supporte bien des terrains en légère pente.

Perspectives

Ces premières conclusions apportent déjà des informations intéressantes. Le suivi à moyen terme tel que préconisé dans le rapport permettra d'observer l'évolution de ces 3 espèces et, le cas échéant, de confirmer des pistes d'actions en faveur de leur conservation. La dynamique probable de régression de la canneberge à petits fruits incite à redoubler les efforts pour en limiter les causes.

SE. 9 – Mettre en place un protocole de suivi du Nacré de la canneberge

Ce travail réalisé par l'association Flavia a été terminé à l'automne 2019. Malheureusement, les deux étés de prospection n'ont pas permis de retrouver d'individus de Nacré de la canneberge (*Boloria aquilonaris*), malgré un grand nombre de passages en période favorable et dans des lieux à bonne capacité d'accueil pour l'espèce. Cette espèce rare, en forte régression en France, n'avait été vue auparavant sur le site que 3 fois en 10 ans. En l'absence de photos ou documentation très précise de ces 3 contacts antérieurs, il n'a pas été possible de trancher entre une disparition de l'espèce et une confusion avec des espèces proches (*Boloria titania* ou *Boloria pales*). La confirmation d'une disparition pourrait ouvrir la possibilité d'une réintroduction de l'espèce ; des recherches d'archives vont être menées en ce sens, avec cependant assez peu de chances de retrouver des éléments probants.

Malgré cette absence de contact avec *Boloria aquilonaris*, les journées de prospection par l'association Flavia (dédiées ou dans le cadre d'un inventaire nocturne bénévole sur la RNR) ont permis de remettre à jour l'inventaire des papillons de jour présents sur le site (rhopalocères et hétérocères diurnes), ainsi que de compléter partiellement les données existantes sur les papillons de nuit. L'investissement important de l'association pour l'apport de connaissances sur la RNR est à souligner.

Caractéristiques globales du cortège des papillons de jour

68 espèces ont été recensées. Cette communauté se structure autour d'espèces « boréo-alpines » et « alpines ». La majorité des espèces sont plus ou moins dépendantes des plantes de type *Vaccinium sp.* (myrtilles, airelles, canneberge, etc.) ; 13,5 % y sont strictement inféodées.



Azuré de la canneberge (*Agrion optilete*), photo Y. Baillet

Espèces patrimoniales

5 espèces dites patrimoniales ont été recensées et sont listées ci-dessous.

Nom	Statut et/ou critère de patrimonialité	Observations complémentaires
Solitaire (<i>Colias palaeno</i>)	Protection nationale	Milieux de la RNR très favorables, similitude avec milieux utilisés par les populations du Jura
Azuré de la canneberge, <i>Agrion optilete</i>	Quasi menacé sur liste rouge Rhône-Alpes	Sans doute la plus grosse population française connue, et la seule a priori développée sur un complexe de tourbières intra-forestières, comme les populations nordiques
Phalène perlée, <i>Jodis putata</i>	Rare et peu connue en France	Limite d'aire méridio-occidentale en Savoie
<i>Phiaris metallicana</i>	Très rarement citée en France	Milieux de la RNR très favorables
Noctuelle de la verge d'or, <i>Xylena solidaginis</i>	Rare et peu connue en France	2 ^{ème} station pour la Savoie et 5 ^{ème} à l'échelle de la région AURA. Limite d'aire méridionale sur Belledonne.

Perspectives d'étude et pistes de gestion

Le cortège des papillons de jour semble à présent bien connu ; son suivi régulier ne présente pas, a priori, d'intérêt particulier. Un suivi simple du Solitaire et de l'Azuré de la canneberge pourrait être utile, ces espèces pouvant être considérées comme « sentinelles » pour alerter sur l'évolution de la qualité de leurs habitats. Pour les papillons nocturnes, un inventaire globalisé pourrait être programmé (le précédent datant de 2003), le site constituant un refuge pour bon nombre d'espèces de papillons boréo-alpins. Les deux inventaires pourraient être comparés, la composition de ces cortèges pouvant être révélatrice des conditions de milieu (état de conservation, dynamique d'évolution).

Pour la gestion conservatoire du cortège de papillons de jour, le fait que plusieurs espèces patrimoniales et la majorité des autres espèces soient liées aux plantes de type *Vaccinium sp.* milite pour le maintien de landes non boisées ensoleillées dans la mosaïque d'habitats. Cela implique notamment de contenir le boisement des landes, souvent étroitement lié à l'assèchement des

tourbières. Enfin la phalène perlée (*Jodis putata*) a besoin de milieux boisés âgés et structurés ; le maintien de tels milieux sur le site est important pour sa bonne conservation.

→ [Rapport complet : voir accès page 37.](#)

SE. 10 - Rendre plus fonctionnel le suivi de l'évolution des trous d'eau et définir un "optimum" souhaité

Comme constaté en 2017, cette action nécessite un travail plus approfondi que ce qui était envisagé initialement et peut être reformulée en « concevoir et rédiger un programme de gestion du réseau de mares ».

En 2019, un stagiaire BTS « Gestion et Protection de la Nature », Bastien Alegot, a été employé par le Sivom des Saisies en partie sur cette thématique. Son travail a consisté en :

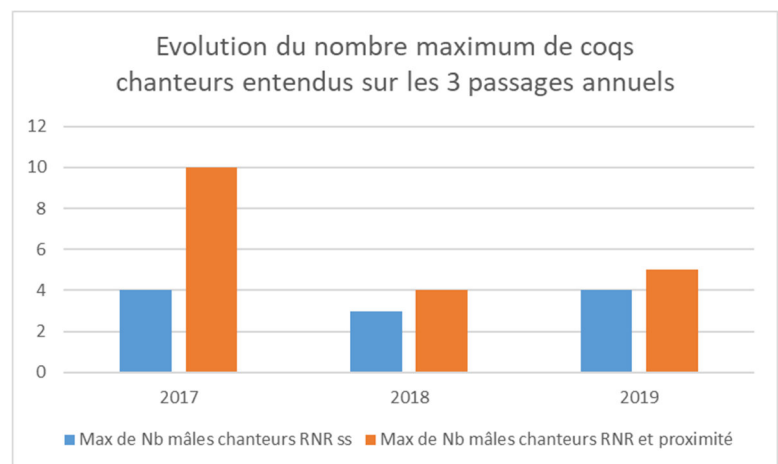
- une analyse bibliographique et la finalisation d'un protocole de description avec l'équipe RNR ;
- une phase terrain de description de l'ensemble des mares de la RNR ;
- la saisie des données récoltées, leur analyse et leur croisement avec d'autres données déjà disponibles (faune, flore...) pour attribuer à chaque mare un niveau d'enjeu global et aider à prioriser les actions nécessaires ;
- la rédaction d'une ébauche de fiche-action par mare.

Un travail de qualité et une grande quantité de données sont maintenant disponibles. Pour finaliser cette action, il reste à faire la synthèse et organiser ces résultats sous forme d'un rapport unique de type « plan de gestion du réseau de mares », courant 2020.

SE.14 - Réaliser un comptage des coqs chanteurs par le personnel de la réserve sur 3 demi-journées par an

Cette année, les comptages ont été réalisés le 19 avril, le 06 et le 14 mai, selon le même protocole qu'en 2017 et 2018. Au lever du jour, 3 tournées de 3h environ sont réalisées sur le même grand circuit, permettant de parcourir la RNR du nord au sud et d'est en ouest, et tenant compte de l'acoustique et de la longueur de cheminement.

Avec 3 ans de recul sur un protocole bien suivi, il est possible de représenter les données sur le graphique ci-contre. Les chiffres indiquent le nombre maximum de coqs chanteurs vus ou entendus (donc hors coqs non chanteurs vus ou femelles) sur les 3 passages annuels.



Les comptages des deux dernières années montrent une diminution du nombre maximum de coqs chanteurs entendus à proximité de la RNR par rapport à 2017, les variations sont plus stables à l'intérieur de la RNR sensu stricto. Courant 2020 avec 4 ans de données, il faudra comparer cette évolution avec l'évolution globale des effectifs recensés dans les massifs voisins (données de l'Observatoire des Galliformes de Montagne).

SE.15 - Mettre en place et suivre un protocole de suivi du dérangement du tétras lyre pragmatique et stable dans le temps

Cette action initiée en 2016 avec l'appui technique de l'OGM a été poursuivie. Sur 4 ans de données, sur les 3 circuits suivis, une tendance globale à la baisse du dérangement est observée, notamment avec la disparition d'intrusions de moyens ou grands groupes sur les circuits parcourus et la baisse significative des intrusions en raquettes ou à pied. Ce suivi donne des pistes intéressantes pour améliorer la gestion de la signalétique, de l'information et de la surveillance en période hivernale. Le rapport complet de cette opération est fourni en annexe.

→ *Rapport complet : voir accès page 37.*

SE.17 – Mettre à jour annuellement la base de données SERENA

Cette action a été poursuivie début 2019, mais un certain nombre de données récentes reçues ou collectées courant 2019 sont à rentrer dans la base pour constituer un socle représentatif de la connaissance actuelle et partir sur un état fidèle pour la rédaction du nouveau plan de gestion.

L'accès à cette base pour le Sivom des Saisies doit encore être mise au point ; une convention entre les deux structures co-gestionnaires est nécessaire et l'installation d'une base « fille », connectée à celle de l'ONF, doit être faite. Il n'est pas envisagé, pour le moment, de connecter cette base à la base SERENA nationale administrée par Réserves Naturelles de France. En effet, cela supposerait la mise au point de conventionnement inter-structures complexe, alors que les remontées de données vers le SINP (Système d'Information sur la Nature et les Paysages) sont déjà assurées par l'intermédiaire de la BDN ONF, également alimentée annuellement.

SE.18 - Définir et mettre en œuvre des outils simples de suivi (fréquentation, satisfaction, perception, impacts sur le milieu)

Suite à 2017, une réflexion a été engagée pour mettre en place un suivi photographique de l'impact du piétinement sur les sentiers pédagogiques. Le protocole n'a pas pu être défini en 2019 faute de temps, cette action est reportée sur 2020.

Un rapport annuel de fréquentation du site a été rédigé, comme chaque année.

→ *Rapport complet : voir accès page 37.*

ET.1 - En concertation avec les propriétaires et principaux usagers, étudier et proposer un périmètre de forêt à laisser en évolution naturelle

Cette action a très peu avancé en 2019 faute de temps. La synthèse de toutes les données récoltées à ce jour reste à finaliser sous forme d'un rapport, qui constituera une base de discussion pour les prochaines étapes. Ce rapport pourra intégrer utilement des informations complémentaires sur l'ancienneté des forêts de la RNR (action non prévue au plan de gestion, prévue en 2020).

Ensuite, étant donné le calendrier des renouvellements de 3 aménagements forestiers sur 4 : Hauteluce 2019, Queige 2018, Cohennoz 2020, il est envisagé de caler les réunions de concertation sur celles du processus d'aménagement pour ces trois forêts, les 2 thématiques étant intimement liées. Le cas de la forêt communale de Crest-Voland, dont l'aménagement n'arrive à échéance qu'en 2032, devra être traité différemment.

ET.2 - Faire réaliser et interpréter un modèle numérique de terrain de la réserve naturelle à partir d'une prospection LIDAR (cartographie par laser aéroporté) afin de visualiser les écoulements et d'approcher plus finement la dynamique des habitats

Cette action, entamée fin 2016 avec l'appui d'EDF (mise à disposition de données de survol LIDAR sur le périmètre de la RNR), est à présent terminée. Elle a fait l'objet d'un rapport complet, consultable en ligne (cf. ci-dessous). Avec certaines limites explicitées dans le rapport, les données LIDAR acquises et les modélisations effectuées ont apporté une masse importante d'informations jugées fiables. Elles permettent d'avoir sur l'ensemble du site une visibilité sans précédent sur des aspects à la fois descriptifs et fonctionnels, ce qui constituait l'objectif principal de l'étude.

Au-delà de leur intérêt intrinsèque, les premières exploitations de ces données ont apporté une plus-value importante à d'autres études (cartographie des habitats, étude des peuplements forestiers en vue de la mise en libre évolution). Le sujet est cependant vaste, complexe et mériterait des approfondissements. Les champs d'application envisagés dans les prochaines années sont par exemple : le plan de gestion du réseau de mares, la réflexion/expérimentation pour la restauration ponctuelle de zones perturbées au niveau hydrologique et la caractérisation des services écosystémiques rendus par la tourbière.

A moyen terme, certaines modélisations constituent également un « état zéro », qu'il sera intéressant de comparer à des états futurs, en ce qui concerne les caractéristiques de la végétation et le fonctionnement hydrologique par exemple.

→ [Rapport complet : voir accès page 37.](#)

ET. 3 /4 - Actualiser la cartographie des habitats naturels sur l'ensemble de la RNR en prenant en compte les bryophytes / Compléter l'inventaire de l'état initial des espèces végétales, géolocaliser les espèces à enjeux et réfléchir à l'utilisation de bryophytes comme bio-indicateurs

Cette étude, entamée en 2017 par le Conservatoire Botanique National Alpin, s'est poursuivie en 2019 avec la poursuite de l'analyse spatiale sur carte, le début de rédaction du rapport et une présentation en comité consultatif des aspects marquants de l'étude, par Thomas Legland (CBNA). Le rapport n'a pas pu être terminé en 2019 mais sera livré dans les prochaines semaines. Compte tenu de la complexité de la réalité de terrain, un travail énorme a été accompli à la fois en termes de description et d'identification des espèces (notamment les bryophytes) et groupements rencontrés et en termes de traduction cartographique. De nouvelles espèces ont été découvertes, pour certaines assez rares (ci-contre, brins de *Scorpidium revolvens*, mousse retrouvée au niveau de sources ponctuelles plus riches en minéraux qu'ailleurs sur le site, 1^{ère} mention vérifiée pour les Alpes françaises).



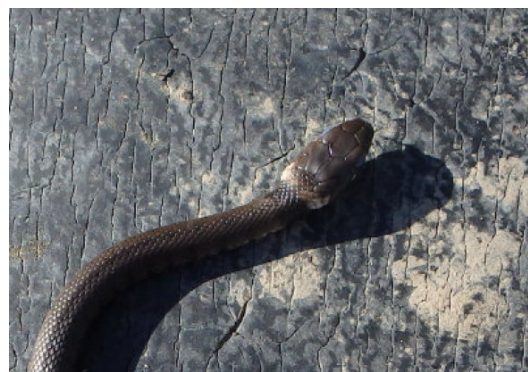
Scorpidium revolvens,
photo T. Legland

IN.3 - Réaliser un état initial sur les reptiles

Cet inventaire a été commencé en juin 2018 et poursuivi en 2019 selon le protocole national «POP Reptiles 1 » validé par la Société d'Herpétologie Française. Le protocole combine inventaire à vue et sous plaques dites « refuge », ce qui permet de détecter une plus grande diversité d'espèces, selon leur comportement. 7 transects de 4 plaques en tout ont été implantés dans la RNR, en milieu ouvert ou de lisière (Grand marais de Crest-Voland, La Palette, zone sud proche de la ligne électrique, Lac des Saisies). Les plaques ont été posées à distance des sentiers, avec une information pour éviter leur déplacement, soulèvement et tout risque de morsure accidentelle.

3 espèces ont été contactées en 2018 et 2019 :

- la Couleuvre helvétique (*Natrix helvetica*, ex. Couleuvre à collier, voir photo) : reproduction avérée. Les habitats de marais tourbeux, prairies humides à sphaignes et landes semblent favorable à l'espèce. Peu d'observations de cette espèce sont faites en montagne, elle serait dans la RNR en limite latitudinale ;
- le Lézard vivipare (*Zootoca vivipara*) : population importante, reproduction avérée, contacté sur la totalité des sites prospectés, grande variabilité de coloration ;
- la Vipère aspic (*Vipera aspis*) : une seule observation d'un individu adulte au lac des Saisies, de couleur noire charbonneuse (cette couleur étant attribuée à la forme alpine ou *atra*, probablement due à l'altitude et à des facteurs climatiques)



Couleuvre helvétique, juvénile, photo I. Drillat

Au niveau patrimonial, ces 3 espèces sont protégées à des degrés divers (respectivement art. 2, 3 et 4 – du plus fort au moins fort - de l'arrêté du 19/11/2007 fixant les modalités de protection des amphibiens et reptiles). Le lézard vivipare est de plus classé « Vulnérable » sur la liste rouge Rhône-Alpes, ce qui confère au site une responsabilité particulière de conservation.

Ce petit nombre d'espèces est en-dessous du nombre d'espèces potentielles (évalué à 7). La détectabilité des reptiles est extrêmement liée aux conditions météorologiques. Les conditions de l'été et de l'automne 2018 n'ont pas été optimales (chaleurs trop intenses notamment), et l'été 2019 a cumulé 3 épisodes caniculaires successifs, inédits dans la région, qui ont encore fortement limité les périodes favorables aux prospections. Ainsi, le protocole n'a pas pu être suivi correctement (nombre de passages minimum préconisé non respecté).

Des prospections complémentaires avec davantage de transects et de passages, afin d'augmenter les chances de contact, seraient intéressantes notamment pour détecter si la Coronelle lisse (*Coronella austriaca*) et l'Orvet fragile (*Anguis fragilis*), présents à proximité, utilisent le site, ainsi que pour vérifier si la Vipère aspic s'y reproduit ou non.

A noter enfin que cet inventaire a permis de contacter une espèce d'amphibien jamais rencontrée sur le site, la Salamandre tachetée (*Salamandra salamandra*), au lac des Saisies.

→ [Rapport complet : voir accès page 37.](#)

RE.1 - Développer les relations et d'éventuels partenariats avec les personnes ressources des organismes de recherche départementaux et régionaux

Mémoire de géographie – A. Boudsocq – Université de Savoie

L'année 2019 a été marquée par la réalisation d'un travail d'étudiante de Master 1 en géographie à l'Université de Savoie (Aurélié Boudsocq sous la direction de Lionel Laslaz). Cette étude visait à décrire les perceptions, l'acceptation sociale et la pratique d'un périmètre de protection sur la RNR. Malgré des biais et limites méthodologiques, qui ne permettent pas d'avoir une vision complète et objective de ce vaste sujet, le travail mené apporte un éclairage sur de grandes tendances observées et quelques pistes à approfondir pour les gestionnaires et les instances de gouvernance.

L'objectif de ce mémoire visait à connaître la représentation que les différents acteurs du territoire ont sur la RNR, après un peu plus de 5 ans d'existence. Des questionnaires et enquêtes ont été réalisés afin de comprendre le contexte et l'historique du site, les perceptions des différents acteurs ainsi que les mesures mises en place par les gestionnaires de la RNR. Les principaux résultats sont les suivants :

- les acteurs sont globalement satisfaits de la relation et la communication existante autour de la RNR ;
- après des débuts difficiles, voire conflictuels, avec certains acteurs au moment de la création de la RNR en 2013, une évolution positive des perceptions a été mise en évidence ;
- une nette évolution de la perception par les élus locaux est observable entre 2003 et 2019. Le mémoire de 2003 d'E. Gillet évoquait l'indifférence des élus locaux quant à l'importance de préserver le site et une certaine méconnaissance de son intérêt écologique. Les entretiens menés en 2019 montrent un niveau de connaissance et d'implication plus élevé de la part des élus ;
- une minorité d'acteurs (socio-économiques) n'accepte toujours pas cet espace protégé ;

- des incompréhensions persistent concernant les réglementations en vigueur.

Les pistes d'amélioration qui se dégagent de ce mémoire sont principalement :

- le travail sur les distorsions entre la perception du règlement et la réalité de celui-ci ;
- la poursuite des efforts d'information, de dialogue, de communication et de sensibilisation, d'une manière adaptée aux interlocuteurs ;
- le rappel, dans les messages de sensibilisation et le dialogue local, du lien très étroit entre les possibilités d'aménagement du territoire - qui ont potentiellement un impact sur les milieux naturels – et les mesures réglementaires de préservation mises en œuvre sur ce même territoire.

➔ *Rapport complet : voir accès page 37.*

Projet de Conseil Scientifique commun RNR / RNNs

Le projet de Conseil scientifique commun entre les 3 réserves naturelles RNN du Grand Lemps et du Lac Luitel (38) et la RNR Tourbière des Saisies Beaufortain Val d'Arly n'a à ce jour pas encore été officiellement validé administrativement. Le comité consultatif a donné son accord le 25 juin 2019. La concrétisation par les autorités de gestion (DREAL et Région AURA) est attendue en 2020. Cette avancée permettra, entre autres, de faciliter les ponts entre la gestion de la RNR et la recherche scientifique.

Atelier RNF forêts tourbeuses

L'atelier animé par Réserves Naturelles de France à Frasne le 9/04/19 regroupait des gestionnaires de réserves de tourbières de plusieurs endroits de France, sur le sujet de la gestion des forêts tourbeuses. Une intervention sur la tourbière des Saisies a été réalisée par la conservatrice lors de cet atelier ; des échanges techniques intéressants ont eu lieu avec notamment la visite de travaux de restauration de la tourbière de Frasne. Les difficultés à appréhender et comprendre les forêts tourbeuses (description, dynamique, suivi...) sont partagées et amènent à rechercher l'appui de la communauté des chercheurs, via une étude bibliographique et des contacts, à mener par RNF et les responsables de l'atelier.



Groupe sur la tourbière de Frasne - Photo N. Debaive

Programme Interreg – Alcotra – Biodiv'Alpes - Evaluation des services écosystémiques

Le projet mené par la Région sur l' « application d'une méthodologie innovante pour évaluer les services écosystémiques rendus par la biodiversité de la réserve naturelle régionale de la tourbière des Saisies – Beaufortain – Val d'Arly à son territoire », dans le cadre du volet biodiversité programme Interreg – Alcotra – Biodiv'Alpes s'est précisé. Un cahier des charges a été construit et validé afin de consulter des prestataires pour réaliser l'étude courant 2020.

I. 2. 3 Travaux (équipements d'accueil et entretien)

Code	Actions	Taux de réalisation
Travaux d'entretien		
TE.1	Arracher régulièrement les épicéas dans les zones ré-ouvertes (sur 3 ans)	30 %
TE.4	Entretien l'ensemble des équipements présents à l'intérieur de la réserve naturelle	100%
Équipements d'accueil		
EA.2	Implanter des toilettes à proximité du sentier des Arpelières et en organiser la gestion	100%
EA.4	Rénover le sentier des Arpelières	100%

TE.1 – Arracher régulièrement les semis éventuels d'épicéa dans les zones ré-ouvertes

Cette action est financée par un contrat Natura 2000, obtenu en 2018. Comme prévu dans les termes de ce contrat, un « état zéro » de la végétation avant travaux a été réalisé en juillet 2019 selon un protocole mis au point par le Conservatoire Botanique National Alpin et a fait l'objet d'un rapport. L'objectif de cet « état zéro » et des suivis ultérieurs est d'évaluer l'impact du débroussaillage sur la composition floristique et la dynamique végétale, pour mieux guider les actions de lutte contre la fermeture des milieux :

- en mettant en évidence les effets du débroussaillage sur la végétation, en particulier sur la composition et la richesse floristiques ;
- en suivant la reprise des ligneux (dynamique et répartition spatiale).

Cependant, le temps imparti n'a pas été suffisant pour implanter la totalité du dispositif (pour garantir une validité statistique correcte des données). Des relevés complémentaires sont nécessaires ; un montage est à l'étude pour pouvoir réaliser ces relevés dans l'été 2020.

Les travaux sont prévus sur 3 ans et ont commencé à l'automne 2019, avec un balisage spécifique indiquant les contours des zones à travailler et les zones « témoin » à ne pas débroussailler, dans le respect du protocole de suivi. Environ ¼ de la surface totale prévue sur 3 ans a été parcourue.

TE.4 - Entretien l'ensemble des équipements présents à l'intérieur du site et relevant de la réserve naturelle

Cette action a été réalisée à 100 % et a compris :



Nouvelle signalétique - Photo G. Canova

- le montage et démontage des panneaux et des caillebotis sur les sentiers ;
- le nettoyage des sentiers avant la saison estivale ;
- le ramassage des déchets après la saison estivale ;
- le renforcement de la signalétique hivernale aux points « faibles » identifiés lors des campagnes de surveillance ;
- la mise en place de filets et de cordes de matérialisation de la RNR en décembre 2018 aux principales entrées connues ;
- l'installation/désinstallation des équipements temporaires du parking du sentier des Arpelières avec l'aide du service technique des Saisies.

Après la réflexion menée sur la nouvelle signalétique à mettre en place, cette dernière a été commandée et reçue en fin d'année 2019. L'installation a débuté en décembre. Cette nouvelle signalétique devrait permettre d'améliorer la compréhension de la réglementation par le grand public.

EA.2 - Implanter des toilettes à proximité de l'entrée du sentier des Arpelières et en organiser la gestion (2^e année)

Comme en 2018, la cabine de toilettes sèches a été installée uniquement pour juillet et août. Cette période d'installation semble convenir puisque l'état général de propreté est en amélioration. Il subsiste cependant un problème de propreté à l'aire de pique-nique du Nant Rouge, très proche de la cabine de toilettes. La fréquence de nettoyage/vidange des toilettes et poubelles est sans doute à ajuster en fonction des pics de fréquentation, assez bien connus grâce au suivi par éco-compteurs.

EA.4 - Rénover le sentier des Arpelières



Table de lecture et nouveau caillebotis - Photo G. Canova

Dans la continuité de la rénovation du sentier débutée en 2018, les travaux se sont poursuivis et terminés en début d'été. Le sentier a ainsi été partiellement ouvert de l'entrée côté Covetan jusqu'à la cabane d'observation jusqu'au 31 juillet, puis en totalité selon le nouveau tracé à partir du 01 août. Ce délai avant l'ouverture complète a suscité quelques critiques mais était incompressible pour réaliser les travaux dans le respect des clauses environnementales du chantier.

Les nouveaux supports pédagogiques ont également tous été achevés : les panneaux d'accueil, tables de lecture et flyers ont été disponibles pour l'ouverture totale du sentier à partir du 01 août. Ils privilégient l'interaction avec le public et une interprétation à 2 niveaux : jeunes et adultes / enfants (via des manipulations et mini-jeux).

Les premiers retours du public sur ce nouveau parcours sont très positifs.

L'application mobile et le livret pédagogique ont été conçus à l'automne 2019, et les supports ont pu voir le jour en début d'année 2020. Le sentier est donc maintenant totalement opérationnel.



Carnet de jeux - Photo A-C. Dick



Le nouveau sentier a été inauguré en le 16/09/19 en présence des élus référents de la RNR et du site N2000, élus locaux, financeurs, et de nombreux partenaires parmi les membres des comités consultatifs et de pilotage.

Inauguration du sentier - Photo P. Bibollet-Ruche

I.2. 4 Pédagogie et information

Code	Actions	Taux de réalisation
Communication et pédagogie		
PI.1	Mettre en place et réaliser des animations tous publics	100%
PI.2	Mettre en place et réaliser des animations pour les enfants	100%
PI.3	Développer les animations de type évènementiel	100%
PI.4	Créer et faire vivre un support internet	100%
PI.6	Réaliser des panneaux d'exposition transportables sur la réserve et le site N2000 et faire « tourner » l'exposition sur différents lieux en lien avec le territoire	100%
PI.8	Concevoir, organiser et aménager un lieu d'accueil saisonnier spécifique à la RNR	100%
PI.9	Animer la maison de la réserve	100%
PI.11	Intégrer aux supports existants l'information sur la réglementation	100%
PI.12	Faire le lien entre les avancées sur la connaissance scientifique de la réserve et la qualité de l'information du public	100%

PI.1 Mettre en place et réaliser des animations tous publics (estivales et hivernales)

Le tableau ci-dessous synthétise les animations réalisées en hiver et été, en lien étroit avec les offices de tourisme, relais importants pour l'organisation et la communication :

Animations	Nombre d'animations	Nombre de personnes
Diaporama hiver grand public	15	671
Visites guidées grand public	32	461
Autres animations	2	90
TOTAL	49	1222

Le nombre de personnes sensibilisées est inférieur à 2018, mais ceci s'explique par l'arrêt des animations « stand nature » au départ du domaine nordique en hiver, qui ne répondaient pas aux objectifs de sensibilisation.

Globalement, été comme hiver, on note une plus forte fréquentation sur les animations tous publics qu'en 2018.

PI.2 Mettre en place et réaliser des animations spécifiques pour les enfants

Le tableau ci-dessous synthétise les animations réalisées à destination des enfants en 2019 :

Animations	Nombre d'animations	Nombre de personnes
Village nature	17	908
Animations enfants été	13	118
Animations scolaires	19	246
TOTAL	49	1272



Atelier pédagogique - Photo G. Canova

Cette année, le nombre d'animations enfants proposées a été le même qu'en 2018, avec une fréquentation légèrement en baisse : - 2,4 %.

Pour ce qui est des animations scolaires, ce sont 12 classes de 6 écoles différentes qui ont été sensibilisées. Comme l'année dernière, certaines écoles démarchent la réserve naturelle pour connaître les possibilités d'animation.

PI.3 Développer les animations de type évènementiel



Animation Papillons de nuit - Photo G. Canova

Comme en 2018, deux animations « à la découverte des papillons de nuit » ont été réalisées par Philippe Francoz de l'association Flavia, avec toujours une présentation en salle, puis une séance de capture / observation sur le terrain.

Cette année, un diaporama a également été mis en place en partenariat avec le photographe Yannick Lenoir, sur le thème « des Saisies à la Laponie : deux territoires, une même richesse ».

Voici le bilan des animations évènementielles :

Animations	Nombre d'animations	Nombre de personnes
Animations évènementielles	3	45



Expo photo de plein air - Photo G. Canova

A noter qu'en plus de ces animations estivales, une exposition photographique (« Tourbière ou cercle polaire ? ») a été créée en partenariat avec Yannick Lenoir sur le thème des mammifères des Saisies et du grand nord. 10 photographies ont ainsi été installées pendant l'hiver 2019 le long du sentier piétons du col des Saisies, montrant 5 mammifères savoyards et 5 mammifères du grand nord. Les légendes des photos incitent les visiteurs à se demander si les photos ont été prises aux Saisies ou en Laponie ...

Ces photographies ont ensuite été déplacées devant la maison des tourbières pendant l'été 2019, et ont été mises en place le long du sentier raquettes entre Crest-Voland et le Cernix pour l'hiver 2020. Globalement, l'exposition est appréciée des promeneurs été comme hiver.

PI.4 Créer et faire vivre un support Internet pour la réserve et le site Natura 2000

Le nombre d'utilisateurs est en hausse par rapport à 2018 (+9,7%), sans pour autant atteindre la fréquentation de 2017. Les données d'utilisation sont sensiblement les mêmes qu'en 2018. A noter l'apparition de la page « réglementation » dans les pages les plus consultées par les utilisateurs.

Nombre d'utilisateurs	4 171
Nombre de pages vues	12 503
Durée moyenne des sessions	49 sec
Temps moyen passé par page	42 sec
Pic d'utilisateurs	Août (772 utilisateurs)
Pages les plus consultées	1- /accueil/ (27,0%)
	2- /animations/decouverte-libre/ (5,8%)
	3- /reserve-naturelle/reglementation/ (4,5%)
	4- /tourbiere/ (4,5%)
	5- /reserve-naturelle/ (4,4%)

Concernant les tablettes tactiles qui étaient présentes dans les offices de tourisme des Saisies et de Crest-Voland / Cohennoz, elles ont dû être retirées l'été 2018 et ne sont donc plus en service.

PI. 6 Réaliser des panneaux d'exposition transportables sur la réserve et le site N2000 et faire « tourner » l'exposition sur différents lieux en lien avec le territoire



Exposition transportable (OT de Flumet) - Photo G. Canova

L'été 2018, l'exposition transportable avait été placée dans la maison des tourbières.

En 2019, l'exposition a davantage « voyagé » sur le territoire, dans les villages proches et dans la vallée (Albertville) :

Date début	Date fin	Lieu
juil-18	août-18	Maison des tourbières
08-juil-19	02-août-19	Mairie de Villard sur Doron
05-août-19	18-août-19	Mairie de Crest-Voland
19-août-19	24-oct-19	Office de tourisme de Flumet
18-déc-19	09-mars-20	Maison du tourisme du pays d'Albertville

PI.8 Concevoir, organiser et aménager un lieu d'accueil saisonnier spécifique à la RNR dans le bâtiment d'accueil nordique et participer au projet de point d'accueil secondaire à la Palette

Le projet d'aménagement d'un lieu dédié à la RNR dans le futur bâtiment rénové à la Palette, dont l'ouverture est prévue pour décembre 2020, a légèrement avancé. Ce ne sera finalement pas une salle spécifique qui sera mise à disposition de la RNR pour constituer un point d'information, mais plutôt des espaces d'affichages muraux dans la future salle de restauration. Il conviendra donc de créer des supports adéquats à l'automne 2020.

PI.9 Animer et faire fonctionner la maison de la réserve pendant les mois d'ouverture



Comme les années précédentes, le partenariat avec la régie des remontées mécaniques a permis d'ouvrir la maison des tourbières pendant l'été. Du 07 juillet au 30 août, ce sont 3 814 personnes qui sont venues visiter le musée, dont le thème était sur « les petites bêtes ». La fréquentation est donc en nette hausse cette année, avec 22% de visiteurs en plus par rapport à l'été 2018, liée à l'augmentation générale de la fréquentation de la station pendant l'été.

L'appui d'un stagiaire, essentiel pour assurer l'accueil du public dans la maison des tourbières et sur les sentiers au moment du pic estival de fréquentation, a été renouvelé (Bastien Alegot, en BTS GPN).

Affiche de l'exposition temporaire "Le monde des petites bêtes"

PI.11 Intégrer aux supports existants l'information sur la réglementation

PI.12 Faire le lien dès que nécessaire entre les avancées sur la connaissance scientifique de la réserve et la qualité de la gestion et de l'information du public

L'avancée des connaissances scientifiques sur la tourbière font régulièrement l'objet d'articles sur le site internet, et les nouvelles connaissances permettent d'informer au mieux le grand public lors des animations (diaporamas, visites guidées, ...) et sur les supports pédagogiques de la maison des tourbières.

I. 2. 5 Surveillance

Code	Actions	Taux de réalisation
Police et surveillance		
PO.1	Assurer une surveillance générale quant au respect de la réglementation de la RNR et des bonnes pratiques liées aux habitats tourbeux, habitats forestiers et autres habitats d'intérêt communautaire	100 %
PO.2	Réaliser des tournées de sensibilisation et de surveillance régulières auprès du public par des agents commissionnés (sensibilisation / répression), renforcées en période sensible	100 %

PO.1 Assurer une surveillance générale quant au respect de la réglementation de la RNR et des bonnes pratiques liées aux habitats tourbeux, habitats forestiers et autres habitats d'intérêt communautaire

Cette action, consistant en une veille permanente, a été réalisée à 100 %. Elle implique notamment des contacts avec la Régie des remontées mécaniques lors des ouvertures/fermetures de la station ou lors des opérations de maintenance hors saison.

Un incendie dans un tas de rémanents résineux datant d'exploitations anciennes (sur le territoire de Crest-Voland), dont l'origine accidentelle est peu probable, a été signalé et éteint dans la RNR le 19/09/19 avec intervention des pompiers d'Ugine. Il s'est étendu sur 20 m2 environ et ne s'est pas propagé. Les dégâts ont donc été heureusement très limités.

PO.2 Réaliser des tournées de sensibilisation et de surveillance régulières auprès du public par des agents commissionnés (sensibilisation / répression), renforcées en période sensible

Le balisage saisonnier a été remis en place par le personnel de la réserve avant chaque période de forte fréquentation.

Le dispositif régional de marché de surveillance permet de renforcer grandement la pression de surveillance et de maintenir un bon niveau d'information et d'application des règles. Il permet aussi une plus grande sécurité lors des tournées (2 personnels systématiquement). Les conclusions livrées ci-après sont issues notamment des bilans des tournées estivales et hivernales financées par la Région.

Les principales conclusions des 2 campagnes de surveillance sont présentées dans les tableaux ci-après.

Principales conclusions de la campagne de surveillance hivernale :

Thème	Points positifs	Points à améliorer	Pistes d'action
Infrastructures et signalétique RNR	Aux entrées auparavant massives de pratiques hors-pistes, la signalétique renforcée semble efficace.	2 dégradations de panneaux d'interdiction de hors-pistes. Niveau de propreté moyen, constaté à la fonte des neiges. Décharge à neige (sale) dans le bassin versant du Nant Rouge.	Renforcer et maintenir visible le balisage aux points noirs constatés de manière récurrente. Trouver le bon compromis entre facilité de maintenance et pertinence/localisation des dispositifs de dissuasion.
Infractions	Respect de la réglementation souvent visible aux endroits où la signalétique est bien claire (nombreuses traces en périphérie mais pas d'intrusion). Cf § 1.4.	Pratique fréquente des raccourcis en ski de fond, pouvant induire du dérangement des tétras lyre. Niveau sonore élevé perceptible dans la RNR à 3 reprises au cours des tournées. Restes de feu dans la RNR, avec traces de raquettes autour (2 fois).	Améliorer le balisage (cf ci-dessus), maintenir la pression de surveillance. Poursuivre l'action engagée sur la définition d'une politique pénale. Rester attentif aux niveaux sonores dans la RNR, pour évaluer si une actions spécifique est nécessaire.
Sensibilisation	Environ 70 personnes ont échangé de manière positive avec les personnels de la réserve.	1 interpellation négative par rapport à la présence de personnel RNR sur les pistes.	Réfléchir à une information grand public sur les tournées de surveillance (et plus largement, sur le « pourquoi » de la réglementation => projet mini-film 2D) Informers les skieurs de fond sur la pratique des raccourcis. Améliorer la sensibilisation sur les déchets.
Lien avec les socio-professionnels (Régie, OTs...)	Pisteurs impliqués pour aider au respect de la réglementation Contacts réguliers entre SPL et gestionnaires bénéfiques pour la résolution de problèmes.	Ponctuellement, davantage de précautions à prendre par rapport à la végétation lors du raclage de neige ou du déneigement. Damage non réglementaire lors du championnat de biathlon (cf. §1.3). Problèmes de visibilité des balisages piétons/ raquettes (test de balisage « allégé » peu concluant)	Maintenir un contact systématique juste avant la saison entre gestionnaire et SPL pour faciliter l'application des bonnes pratiques dès le début de saison (y compris diffusion au personnel de la SPL qui semble parfois incomplète). Proposer une rencontre/sensibilisation avec les personnels SPL intervenant sur la RNR. Faire remonter en temps réel aux OTs les défauts de balisage constatés.

Principales conclusions de la campagne de surveillance estivale :

Thème	Points positifs	Points à améliorer	Pistes d'action
Infrastructures et signalétique RNR	Amélioration sensible de la propreté Pas de dépôts constatés Réfection du sentier des Arpelières permettant une meilleure sécurité des promeneurs et moins d'impacts sur le milieu). Amélioration du balisage / de la canalisation du public sur des points problématiques identifiés précédemment.	1 dégradation notée sur un panneau, retournement intentionnel de panneaux cueillette à 3 reprises. Toujours un problème de compréhension de la réglementation de la cueillette pour certains visiteurs. Balisage correct quand les personnes partent des départs « prévus », mais beaucoup moins quand ils arrivent sur site par un autre endroit (Croix des Ayes, Palette).	Déplacer le panneau de la Croix des Ayes (confusion avec un départ de sentier). Remplacer les panneaux cueillette (prévu été 2020) Réfléchir au sentier équestre : peu praticable par endroits par les chevaux, source de multiples sentes de dérivation, balisage peu clair induisant un usage par VTT et piétons. Optimiser la maintenance des toilettes sèches.
Infractions	Niveau d'infraction relativement bas et similaire aux années précédentes (cf. § 1.4), pour une fréquentation globale plus élevée.		Cf ci-dessus.
Sensibilisation	Contacts plutôt positifs avec 136 personnes : échanges sur la réglementation, la RNR, les infrastructures, l'entretien.	Contact désagréable avec 4 personnes.	Renforcer la sensibilisation à la question des déchets Mieux expliquer la réglementation aux entrées principales (« bandeau » sous les panneaux d'accueil ?) Réfléchir à des activités de lecture de carte, d'orientation comme thème possible d'animation
Lien avec les socio-professionnels (OTs)	Echanges constructifs avec équipes des OTs en fin de saison (sur nouveau sentier des Arpelières).	Pose tardive des filets par OTs dans les zones concernées.	Améliorer le balisage sur sentiers VTT ou pédestres en lien avec les questionnaires RNR Vérifier le masquage complet des panneaux hivernaux en début de saison. Acquérir des filets pour la RN pour éviter des problèmes de pose tardive => fait en 2020 Poursuivre la sensibilisation des personnels des OTs.

1.3 Synthèse du suivi des autorisations

Trois demandes d'autorisation ont été déposées en 2019 (voir tableau page suivante) au Conseil régional.

Date	Demandeur	Objet	Lien avec plan de gestion	Respect de l'autorisation	Suites données et commentaires
22/02/2019	SAEM Les Saisies Village Tourisme	Course de ski de fond « L'Etoile des Saisies »	Aucun – Engagement dans le cadre de l'autorisation pluriannuelle 2018-2020	Oui	Autorisation accordée le 25/02/19 et course réalisée dans le respect des consignes
23/10/19	Club des sports des Saisies	Championnat de biathlon	Aucun	Oui	Autorisation pluriannuelle accordée le 29/11/19 pour la période 2019-2021
11/07/19	Manuel Bouron / Anne-Claire Dick pour la RNR	Inventaire bénévole des orthoptères	Non prévu initialement mais conforme aux recommandations du CSRPN	Inventaire non réalisé faute de temps	Autorisation accordée le 18/07/2019

I.4 Synthèse du suivi des infractions

Dans le cadre de la surveillance régulière ou des missions de surveillance financées par la Région, les infractions caractérisées relevées l'ont souvent été sans flagrant délit et n'ont pas pu faire l'objet de procédure (voir § précédent concernant la surveillance).

De manière générale, dans l'attente de la nouvelle signalétique (qui n'a été opérationnelle que début 2020) et du fait des déficiences encore marquées de l'ancienne signalétique, la verbalisation s'avère généralement inadaptée (la plupart des personnes en infraction sont de bonne foi et bien souvent égarées). Des rappels verbaux à la réglementation sont réalisés à chaque fois que cela est nécessaire, lors des tournées dédiées ou en dehors.

La mise en place rapide d'une politique pénale avec des avertissements possibles pour les personnes en infraction est très souhaitable, cette action ayant malheureusement pris du retard du fait d'évolutions institutionnelles imprévues côté ONF.

I.5 Renouvellement du document unique de gestion

Les actions prévues sur 2019 étaient les suivantes :

Actions	Taux de réalisation
Evaluation du document unique de gestion 2016-2020	90 %
Recherches bibliographiques/échanges techniques	20 %
Réunions de concertation : 3 groupes de travail	100 %

L'année 2019 prévoyait la mise en route du renouvellement du document unique de gestion (pour la période 2021-2030), sur les 3 axes ci-dessus. L'évaluation est quasiment terminée, seule la mise en forme finale n'a pas encore été effectuée. Les 3 groupes de travail prévus sur 2019 ont été

réalisés, avec l'investissement constructif de partenaires divers de la RNR et du site Natura 2000. Les comptes rendus de ces échanges vont fournir une matière très complète pour la phase de rédaction à venir. Seules les recherches bibliographiques et échanges techniques ont pris un peu de retard. De premiers jalons ont cependant été posés (notamment avec une tournée réalisée en juillet autour de l'enjeu « forêt » dans la RNR avec Laurent Lathuillière, spécialiste ONF de la thématique forêts anciennes / forêts matures mais aussi via tous les enseignements des études et inventaires récents).

II Bilan chiffré : moyens et coûts

II.1 Moyens humains

L'équipe affectée à la RNR et au site Natura 2000 pour l'année 2019 a été constante en termes d'équivalents temps plein. Le tableau ci-dessous constitue une moyenne pour l'année 2019. Les ETP affichés comprennent le temps passé par l'ONF en tant qu'opérateur Natura 2000 (mission confiée par le SIVOM sous forme d'une convention sur 3 ans).

Nom	Structure	Fonction	Missions principales	ETP 2018
Guillaume CANOVA	SIVOM des Saisies	Garde-animateur	Accueil du public et réalisation d'animations* Communication Maîtrise d'ouvrage travaux (gestion et équipements) Relations régulières avec acteurs locaux Missions administratives relatives au SIVOM (montage dossiers...)**	1 ETP
Pascal BIBOLLET-RUCHE	ONF 73	Garde-technicien	Police de la nature et surveillance Réalizations de relevés, suivis scientifiques Relations régulières avec acteurs locaux	0,6 ETP
Anne-Claire DICK	ONF 73	Conservatrice	Coordination et gestion de l'équipe Programmation, pilotage et compte-rendu des actions Relations ponctuelles avec acteurs locaux Missions administratives générales relatives à la RNR et à l'ONF (budget, rapports, enquêtes, autorisations, montage dossiers...)	0,4 ETP

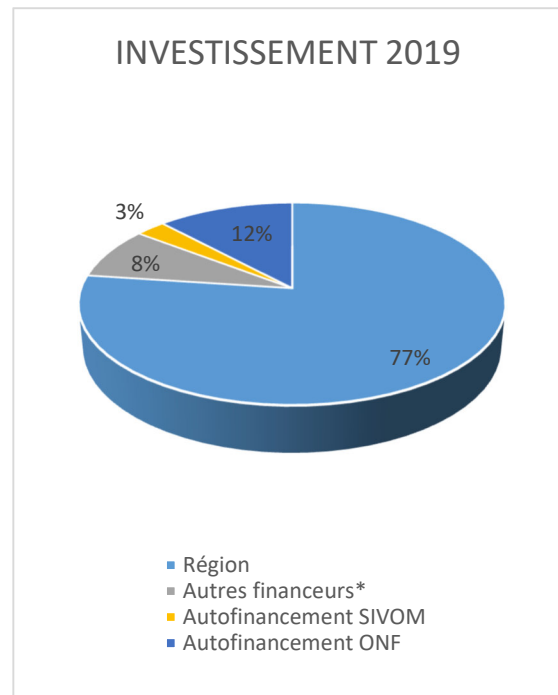
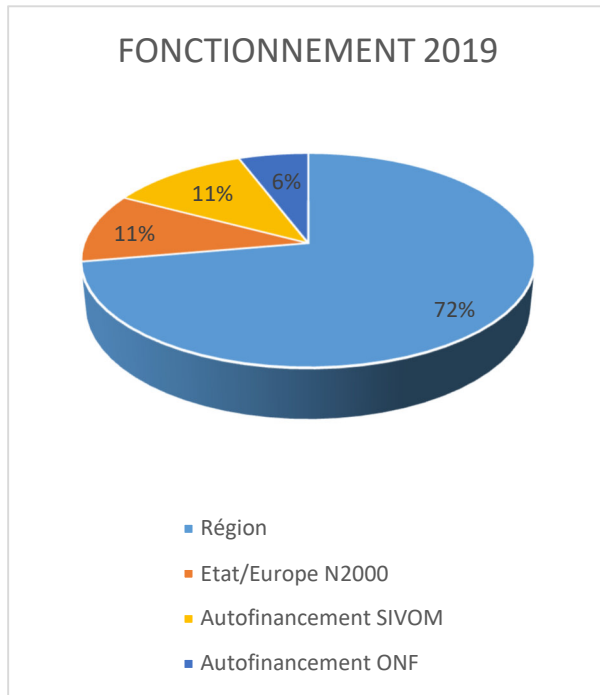
* Un stagiaire recruté en été par le SIVOM pour permettre l'ouverture de la maison des tourbières.

** Mireille CANOVA, responsable administrative au SIVOM des Saisies, assure également un appui administratif au garde-animateur (quelques journées par an).

II.2 Moyens financiers

Les tableaux en annexe 1 reprennent, pour le SIVOM d'une part et pour l'ONF d'autre part :

- les crédits demandés en 2019 par co-gestionnaire concerné. Au total, les actions prévues en 2019 se chiffraient à environ 58 950 € HT en investissement et 104 753 € TTC en fonctionnement. Les crédits demandés se répartissaient ainsi :



(*) Les autres financeurs sollicités ont été : l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse. Dans le cas particulier du financement d'animation Natura 2000, celui-ci est perçu par le SIVOM mais la prestation d'animation du site est réalisée par l'ONF par délégation.

- les subventions effectivement obtenues au titre de l'année 2019.

Les crédits accordés ont été conformes aux crédits initialement prévus au document unique de gestion. Cette conformité des financements par rapport aux besoins est très appréciable.

II.3 Coûts de réalisation

Pour les actions réalisées (se référer aux § précédents pour les reports éventuels), globalement, les coûts de réalisation ont été bien maîtrisés et sont relativement conformes aux prévisions, voire ponctuellement inférieurs. Seules les actions de mise en place de protocoles de suivi de végétation (espèces patrimoniales et état avant travaux Natura 2000) ont demandé davantage de temps que prévu initialement (calibrage initial insuffisant, soucis de matériel). Une rallonge budgétaire est à l'étude pour l'état avant travaux Natura 2000.

III Perspectives 2020

III.1 Programmation des actions 2020

Les actions 2020 s'inscrivent dans le programme quinquennal défini dans le document unique de gestion. Les tableaux en annexes 2 et 2bis récapitulent le programme, par co-gestionnaire concerné.

Il y a eu quelques ajustements par rapport à ce document, liés :

- au report partiel de certaines actions précédemment engagées du fait d'un allongement de la durée de réalisation par rapport aux prévisions initiales (études mares, forêt en libre évolution) ;
- à l'abandon d'un petit nombre d'actions posant des problèmes de réalisation ou de pertinence, suite à l'évaluation 2016-2020 ;
- à la programmation d'actions non prévues initialement dans le plan de gestion, mais urgentes ou apportant une plus-value sur cette dernière année du plan en cours (nouvelle signalétique, inventaire/étude complémentaires pour le diagnostic du plan de gestion).

Parallèlement à ces actions, une composante majeure du programme 2020 est la poursuite de la réalisation du prochain document unique de gestion (2021-2030). En effet, pour être opérationnel dans les temps, ce document doit être validé, dans l'idéal, fin 2020 ou à défaut, début 2021.

En raison du contexte très perturbé à l'heure de la rédaction de ce rapport (confinement suite à l'épidémie de Covid-19), il est très probable que les étapes finales de réalisation du document de gestion glissent sur début 2021 (prise de retard sur la rédaction, bouleversement du calendrier des instances diverses de validation, etc.)

Sur 2020, il est donc prévu :

- de terminer le bilan du plan de gestion en cours et de s'approprier la nouvelle méthodologie de l'Office Français de la Biodiversité ;
- de poursuivre les recherches bibliographiques ;
- de rédiger l'intégralité du document de gestion (version 0) ;
- de faire valider le document par le comité consultatif/de pilotage.

Si nécessaire, un second groupe de travail sur la thématique accueil, tourisme, pédagogie, sur la base du volontariat pourra être organisé.

Les étapes finales de consultation et validation (CSRPN, Commission permanente Région), retouches éventuelles à la version 0, mise en forme finale et rédaction du résumé sont reportées début 2021.

III. 2 Moyens humains 2020

2020 est une année de changement, avec le départ de Guillaume Canova, garde animateur du Sivom. Une procédure de recrutement a été engagée par le Sivom et menée à terme début mars 2020 avec la participation de l'ONF et de la Région pour l'examen des candidatures et les entretiens avec 4 candidat(e)s. A l'origine, l'embauche était prévue mi-mars avec un tuilage jusque mi-avril. La situation de crise Covid-19 a bouleversé ce planning ; cependant le remplacement devrait être assuré courant mai 2020.

En termes d'ETP, sous réserve du maintien des crédits à la hauteur programmée et d'une absence de période de vacance du poste de garde animateur, les ETP prévisionnels pour 2020 sont d'environ 2 (1 SIVOM, 1 ONF), auxquels s'ajoute le renfort d'un stagiaire pendant deux mois d'été.

III. 3 Moyens financiers 2020

Les tableaux en annexes 2 et 2bis présentent les programmes de travail 2020 pour les 2 co-gestionnaires et le plan de financement prévisionnel pour chaque action. Chaque co-gestionnaire, lorsqu'il n'est pas pilote d'une action, inclut dans sa mission d'animation un certain temps d'appui au pilote, ou de simple concertation, selon l'envergure et l'enjeu de l'action.

Le niveau de financements structurants (Région, Natura 2000) et l'investissement de co-financeurs dans les années précédentes ont permis de réaliser sereinement la majorité des actions prévues au plan de gestion. Les actions non réalisées ont été écartées pour des raisons techniques, et non financières. Le financement de temps d'animation par le dispositif Natura 2000 est stabilisé pour le moment. Pour cette année 2020, un reliquat de l'enveloppe régionale dédiée à la réalisation du plan 2016-2020 a été affecté à des actions initialement non prévues, ciblées, urgentes et/ou cohérentes avec les besoins du diagnostic préalable au renouvellement du plan de gestion. Cette souplesse est à souligner, car elle permet de poursuivre une dynamique active en cette période charnière.

Conclusion

L'année 2019 a vu l'achèvement de certains projets structurants pour la RNR et le site Natura 2000 (sentier des Arpelières, étude Lidar, adaptation de la signalétique...) et de plusieurs études ou inventaires, qui **viennent renforcer le socle des connaissances sur le site sur des domaines variés** : fonctionnement, espèces et milieux, relations avec la société et le territoire... Quelques actions initiées les années précédentes sont encore en cours. Les gestionnaires ont pu s'appuyer sur des **financements diversifiés et à hauteur des demandes**. L'équipe des co-gestionnaires, stable en 2019, a bien fonctionné. **De nombreux échanges** ont eu lieu avec les acteurs et partenaires du site, pour la plupart très constructifs, notamment à l'occasion des groupes de travail fin 2019, mais aussi tout au long de l'année.

2020 s'annonce comme une année de transition, avec quelques **nouvelles actions au programme** (réalisation de films, petites études complémentaires), l'achèvement des actions en cours, **de nouvelles marques à prendre dans l'équipe RNR** (renouvellement partiel, côté Sivom) et **avec les partenaires** (plusieurs changements côté élus, socio-professionnels et institutionnels), le tout dans un contexte très particulier et inédit de crise sanitaire. Prévues en 2019, l'entrée de la RNR dans un **conseil scientifique commun** à 3 réserves naturelles **devrait finalement être officialisée en 2020**.

Enfin, **l'achèvement de la rédaction du nouveau plan de gestion, pour une validation début 2021**, n'est pas le moindre des objectifs 2020. Il impliquera fortement les co-gestionnaires et nécessitera encore de nombreux échanges avec les acteurs locaux, partenaires techniques et instances de gouvernance.

Rapport rédigé par Anne-Claire DICK (ONF 73), co-gestionnaire de la réserve et animatrice Natura 2000, revu et complété par Guillaume CANOVA (SIVOM des Saisies) et Pascal BIBOLLET-RUCHE (ONF 73)

A Méry le 11 mai 2020

Annexes jointes à ce rapport

- ➔ *Annexe 1 : Budget prévu et subventions obtenues au titre des actions 2017- SIVOM des Saisies / ONF*
- ➔ *Annexes 2 et 2bis - Tableaux de la programmation 2018 - SIVOM des Saisies / ONF*

Annexes dématérialisées, consultables sur le site internet de la Réserve naturelle

En accès libre : <https://www.reserve-regionale-tourbiere-des-saisies.com/documentation/>

- ➔ *Action IN.3 : Rapport – Etat initial sur les reptiles 2018/2019*
- ➔ *Action SE. 18 : Rapport - Fréquentation estivale 2019*
- ➔ *Rapport de Master 1 en géographie sur l'acceptation sociale et l'évolution des perceptions de la réserve naturelle régionale*

En accès restreint : <https://www.reserve-regionale-tourbiere-des-saisies.com/documentation/acces-prive/>

- ➔ *Action SE. 9 : Rapport – Evaluation de la population de Nacré de la canneberge et réalisation d'un inventaire complémentaire des lépidoptères diurnes 2018/2019*
- ➔ *Action ET. 2 : Rapport – Réalisation et interprétation d'un modèle numérique de terrain à partir d'une prospection Lidar*
- ➔ *Action SE.15 - Rapport – Etude du dérangement du tétras lyre 2019*
- ➔ *Action TE. 1 : Rapport – Mise en place d'un protocole de suivi afin d'évaluer l'impact de l'arrachage des épicéas sur la composition floristique et la dynamique végétale*

Annexe 1 - Réserve naturelle régionale "Tourbière des Saisies - Beaufortain - Val d'Arly"
Budget prévu et subventions obtenues au titre des actions 2019

Prévu (source : rapport d'activité 2018 + dossiers de demande déposés en 2019)

Catégorie	INVEST 2019 (HT)		FCT 2019 (TTC)		TOTAL INVEST (HT)	TOTAL FCT (TTC)
	SIVOM	ONF	SIVOM	ONF	SIVOM+ONF	SIVOM+ONF
Co-gestionnaire						
Total des dépenses*	11 881	47 066	41 699	63 054	58 947	104 753
Région	10 320	35 133	29 690	45 988	45 453	75 678
Etat/Europe N2000**	-	-	-	11 000	-	11 000
Autres financeurs***	-	4 867	-	-	4 867	-
Autofinancement	1 561	7 066	12 009	6 066	8 627	18 075

*Comprend la réalisation du plan de gestion

**Comprend l'animation du site (en fonctionnement)

Subvention d'animation Natura 2000 perçue par le SIVOM mais prestation déléguée à l'ONF par convention

***Autres financeurs : AERMC

Réalisé (subventions obtenues au titre des actions 2019)

Catégorie	INVEST 2019 (HT)		FCT 2019 (TTC)		TOTAL INVEST (HT)	TOTAL FCT (TTC)
	SIVOM	ONF	SIVOM	ONF	SIVOM+ONF	SIVOM+ONF
Co-gestionnaire						
Région*	10 320	35 133	29 690	45 987	45 453	75 677
Etat/Europe N2000**	-	-	-	11 000	-	11 000
Autres financeurs***	-	4 867	-	-	4 867	-

*Comprend la réalisation du plan de gestion

**Comprend l'animation du site (en fonctionnement)

***Autres financeurs : AERMC

Annexe 2 - Réserve naturelle régionale "Tourbière des Saisies - Beaufortain - Val d'Arly"
 Programmation 2020 et financements prévisionnels

ACTIONS PILOTEES PAR LE SIVOM DES SAISIES

Code	Actions	Total dépenses 2020	HT ou TTC	Financement prévisionnel			
				Région (RNR)	Taux	SIVOM des Saisies	Taux
Investissement							
Pédagogie et information							
PI.7	Réaliser un support film sur la RNR	31 150,00	HT	24 920,00	80%	6 230,00	20%
Travaux d'entretien							
TE.4	Entretien l'ensemble des équipements présents à l'intérieur de la réserve naturelle	673,00	HT	538,40	80%	134,60	20%
Total investissement en €							
Fonctionnement							
Suivis scientifiques							
SE.15	Réaliser un comptage des Tétrasylyres	256,87	TTC	256,87	100%		
SE.18	Définir et mettre en œuvre des outils simples de suivi (fréquentation, satisfaction, perception, impacts sur le milieu)	256,87	TTC	256,87	100%		
Police et surveillance							
PO.1	assurer une surveillance générale	1 284,36	TTC	770,62	60%	513,74	40%
PO.2	réaliser des tournées de sensibilisation	2 568,72	TTC	1 541,23	60%	1 027,49	40%
Pédagogie et information							
PI.1	Mise en place et réalisation d'animations tous publics	6 373,66	TTC	3 824,20	60%	2 549,46	40%
PI.2	Mise en place et réalisation d'animations pour les enfants	2 568,72	TTC	1 541,23	60%	1 027,49	40%
PI.3	Développer les animations événementiel	1 405,31	TTC	843,19	60%	562,12	40%
PI.4	créer et faire vivre un support internet	1 220,31	TTC	1 220,31	100%		
PI.6	Faire "tourner" l'exposition transportable	513,74	TTC	513,74	100%		
PI.9	Animer la maison de la réserve	4 981,83	TTC	2 989,10	60%	1 992,73	40%
PI.11	intégrer aux supports existants l'information sur la réglementation	128,44	TTC	77,06	60%	51,38	40%
PI.12	Faire le lien entre les avancées sur la connaissance scientifique de la réserve et la qualité de l'information du public	513,74	TTC	308,24	60%	205,50	40%
Travaux d'entretien							
TE.4	Entretien l'ensemble des équipements présents à l'intérieur de la réserve naturelle	8 213,62	TTC	8 213,62	100%	0,00	0%
Équipements d'accueil							
EA.1	Améliorer le parking aux abords des Arpelières	256,87	TTC	154,12	60%	102,75	40%
EA.2	Implanter des toilettes à proximité du sentier des Arpelières et en organiser la gestion	1 840,87	TTC	1 104,52	60%	736,35	40%
Animation							
AN.1/	Planifier, coordonner et suivre les opérations du document de gestion	1 284,36	TTC	770,62	60%	513,74	40%
	Assurer la gestion administrative, comptable et financière de la RNR	3 210,90	TTC	1 926,54	60%	1 284,36	40%
	Gérer les relations avec les acteurs locaux	642,18	TTC	385,31	60%	256,87	40%
	Rendre compte annuellement des activités des co-gestionnaires	513,74	TTC	308,24	60%	205,50	40%
AN.6	Réaliser l'animation technique de la RNR	256,87	TTC	143,85	56%	113,02	44%
AN.7	Mettre en place un partenariat avec les accompagnateurs en montagne	385,31	TTC	350,63	91%	34,68	9%
Total fonctionnement en TTC		38 677,29		27 500,11		11 177,18	

Annexe 2bis - Réserve naturelle régionale "Tourbière des Saisies - Beaufortain - Val d'Arly"
 Programmation 2020 et financements prévisionnels

ACTIONS PILOTEES PAR L'ONF SAVOIE

Code	Actions	Total dépenses 2020	Observations	Financement prévisionnel					
				Région (RNR)	Taux	ONF	Taux	Autres financeurs (AERMC, Etat/FEADER pour Natura2000)	Taux
Investissement									
Projets de recherche									
RE.1	Développer les relations et d'éventuels partenariats avec les personnes ressource des organismes de recherche départementaux et régionaux : participer à l'étude sur l'évaluation des services écosystémiques rendus par la tourbière	5 598,42	Projet partenarial Biodiv'Alpes porté par la région AURA	5 598,42	100%				
Hors document de gestion	Compléter l'inventaire des mollusques réalisé en 2018	1 350,00		1 350,00	100%				
	Etudier les dynamiques de végétation forestière de la RNR des Saisies : approche historique, analyse diachronique, examen de l'ancienneté,	4 353,27		2 873,16	66%	1 480,11	33%		
	Total investissement (euros)	11 301,68		9 821,57	87%	1 480,11	13%		
Fonctionnement									
Suivis scientifiques									
SE.2	Suivre la dynamique hydrologique de la nappe (mise en place et suivi de l'indicateur Rhomeo I03)	521,49		521,49	100%				
SE.5	Suivre le niveau d'intégrité du peuplement d'Odonates (mise en place et suivi de l'indicateur Rhomeo I10)	3 650,40		3 650,40	100%				
SE.14	Réaliser un comptage des coqs chanteurs par le personnel de la réserve sur 3 demi-journées par an	621,68		621,68	100%				
SE.15	Mettre en place et suivre un protocole de suivi du dérangement du tétras lyre pragmatique et stable dans le temps	2 386,53		2 386,53	100%				
SE.17	Mettre à jour annuellement la base de données SERENA	1 042,97		1 042,97	100%				
Police et surveillance									
PO.1	Assurer une surveillance générale quant au respect de la réglementation de la RNR et des bonnes pratiques liées aux habitats tourbeux, habitats forestiers et autres habitats d'intérêt communautaire	12 433,66		11 190,30	90%	1 243,37	10%		
PO.2	Réaliser des tournées de sensibilisation et de surveillance régulières auprès du public par des agents commissionnés (sensibilisation / répression), renforcées en période sensible	18 650,50		17 344,96	93%	1 305,53	7%		
Animation									
AN.1/2/3/4/5	Planifier, coordonner et suivre les opérations du document unique de gestion	6 237,33	Co-financement Etat/Europe via Sivom des Saisies (Délégation N2000) Année de tuilage Sivom + Région + DDT73	10 978,81	43%	3 577,95	14%	11 000,00	43%
	Gérer les relations internes et l'équipe technique de la réserve naturelle	5 991,96							
	Assurer la gestion administrative, comptable et financière de la réserve naturelle et du site Natura 2000 (dont la recherche de financements)	2 918,27							
	Gérer les relations avec les acteurs locaux, institutionnels et les réseaux	6 969,46							
	Rendre compte annuellement des activités des co-gestionnaires	3 439,75							
AN.6	Réaliser l'animation technique de la RNR et du site Natura 2000	5 836,53		5 252,88	90%	583,65	10%		
	Total fonctionnement (jours ou euros)	70 700,52		52 990,02	75%	6 710,50	9%	11 000,00	16%

Pour mémoire, actions poursuivies en 2020 sur crédits antérieurs (actions en cours non terminées)

ET.1	En concertation avec les propriétaires et principaux usagers, étudier et proposer un périmètre de forêt à laisser en évolution naturelle	Report partiel 2018 (sur crédits 2018)
ET.2	Faire réaliser et interpréter un modèle numérique de terrain de la réserve naturelle à partir d'une prospection LIDAR (cartographie par laser aéroporté) afin de visualiser les écoulements et d'approcher plus finement la dynamique des habitats	
SE.9	Mettre en place un protocole de suivi du Nacré de la canneberge	Rendu rapport 1er trim 2020 (sur crédits 2017) Diffusion rapport 1er trim 2020 (sur crédits 2018)
SE.10	Rendre plus fonctionnel le suivi de l'évolution des trous d'eau et définir un "optimum" souhaité	
PO.3	Valider régulièrement la politique pénale à mettre en œuvre dans la RNR en lien avec le procureur de la République	

Actions abandonnées en l'état (seront repensées dans le prochain plan de gestion)

SE.11	Si nécessaire, mettre en place des critères complémentaires au suivi de l'indicateur Rhomeo I10 pour <i>Somatochlora arctica</i> et <i>Somatochlora alpestris</i>
SE.13	Recenser les crottiers de tétras lyre selon le protocole OGM tous les 2 ans